



UNIVERSITÉ  
DE MONTPELLIER



## Fiche UE du département Biologie-Ecologie

L1  L2  L3  M1  M2

Intitulé : Montage de projet Educatif dispositif UniverlaCité (sous-titre : *la communication scientifique en application sur le terrain*) - HAV630B

Responsable(s) : Vincent Girard

Coordonnées du/des responsable(s) (tel/mail) :

[vincent.girard@umontpellier.fr](mailto:vincent.girard@umontpellier.fr)

Nombre ECTS : 4

Effectif min : 10

Effectif max : 40

Nombre d'heures

CM :

TP :

TD : 16

Terrain : 12

SPS :

Noms des intervenants pressentis : Vincent Girard, Thierry Noell, Sylvie Lanau, Jennifer Carré

Description de l'UE (max 10 lignes) :

Les universités sont souvent perçues comme des lieux inaccessibles pour une grande partie de la société. Dans le cadre du dispositif UniverlaCité, qui a pour objectif de faire vivre l'Université dans les quartiers prioritaires, les étudiants élaboreront des ateliers scientifiques destinés à un public scolaire de REP.

L'UE offrira l'opportunité aux étudiants de :

1- partager leurs propres expériences et valoriser leurs connaissances acquises à l'Université dans un souci de répondre le mieux possible aux besoins du contexte sociétal.

2- révéler et développer des compétences en termes de communication scientifique au travers de l'élaboration et de la réalisation de supports pédagogiques adaptés au public concerné.

L'UE se déroulera sous forme de TD et de suivi de projet (SPS) sur des thématiques définies au préalable. La situation socio-culturelle des zones urbaines sensibles sera abordée lors du premier TD. Ce premier TD servira aussi à poser les bases de l'UE, présenter en détails le dispositif UniverlaCité et à faire une présentation large de la médiation scientifique.

Les TDs suivants serviront de séances au cours desquels les étudiants, répartis en groupe, devront proposer des activités à mettre en place. Les contraintes qui leur seront données par l'équipe pédagogique seront : le public cible, la thématique (qui sera définie par l'équipe pédagogique et qui sera renouvelée chaque année) et la nécessité de proposer des activités 'hors les murs'.



Compétences visées par l'UE (cf référentiel de compétences):

- Expression orale et niveau de langage en adéquation avec le public concerné.
- Contrôle de la durée des interventions en fonction du niveau de la classe.
- Vulgarisation scientifique.
- Réalisation de supports scientifiques et pédagogiques.
- Travail collaboratif.
- Respect des règles en vigueur dans un établissement scolaire (hygiène, sécurité).
- Responsabilisation citoyenne.
- Autonomie d'organisation.
- Notions sur l'Education prioritaire et les Territoires prioritaires.
- Notions sur l'Education Populaire.

Prérequis (compétences et/ou UE) :

Modalité des contrôles de connaissances :

Epreuve	Coefficient	Nb heures	Nb sessions	Organisation (FDS ou resp)
Ecrit				
Contrôle Continu	100 %		1	Resp
TP				
Oral				

Informations additionnelles :

Cadre réservé à l'administration :

Code UE : HAV630B